

CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE

La Corporation commerciale canadienne (CCC) est une société d'État qui relève du ministre du Commerce extérieur. Elle agit en qualité de mandataire principal lorsque des gouvernements étrangers et des organismes internationaux désirent acheter des biens et services de sources canadiennes, en négociant des contrats de gouvernement à gouvernement.

En répondant à ces demandes, la CCC trouve des fournisseurs canadiens, les aide à faire des soumissions et atteste qu'ils sont en mesure d'exécuter leurs contrats. En plus de participer aux négociations, la Corporation poursuit le projet depuis sa phase initiale jusqu'à sa phase finale : gestion des contrats, inspection, acceptation des contrats, livraison des marchandises, paiement des fournisseurs, et recouvrement des comptes clients. En participant de cette façon, la CCC facilite la tâche des exportateurs canadiens en simplifiant leurs opérations de vente et encourage souvent les clients étrangers à acheter des entreprises plus petites ou moins connues, puisque les acheteurs trouvent rassurant de savoir qu'ils peuvent traiter de gouvernement à gouvernement par l'entremise de la CCC.

S'adresser à :

Corporation commerciale canadienne
50, rue O'Connor
11^e étage
Ottawa (Ontario)
K1A 0S6
Téléphone : (613) 996-0034
Télécopieur : (613) 995-2121

